

14 mars 1879

ARCHIVES
DU
SÉNAT

Sénat. Section
du Sénat
57-12.

Commission

relative au chemin de fer d'Epervanay
à Romilly

Seance du vendredi 14 mars 1879

La séance est ouverte à une heure sous la présidence de M. Maron de Morsfontaine
Doyen d'âge, M. Vivier le plus jeune des membres présents remplace les fonctionnaires de
Sénat.

Sont présents MM. Clavailla-Sabigny, Oscar de Lafayette, Maron de Morsfontaine,
Lagache, Vivier, Gayot

Sont absents MM. Leblond de Lafayette (Edmond) et vicomte de La Taille.

M. Oscar de Lafayette fait connaître l'importance au point de vue stratégique de la ligne
d'Epervay (Orly) à Nouilly : il y a lieu de la classer dans le réseau des chemins de fer
d'intérêt général sous l'annexe à l'opposition faite par le Département de l'Aube, opposition qui ne
peut reposer sur aucun motif sérieux. Le Département de la Marne qui est le plus
intéressé et qui a soumis le plus forte observation ne fait d'ailleurs pas d'objection.

M. Oscar de Lafayette expose ensuite que le projet de loi propose en outre la
déclaration d'utilité publique et la concession définitive à la Compagnie du Chemin de fer
de l'Est de chemins de fer de la Ferté-Gaucher à Lizanne.

Le chemin de fer présente pour le Département de l'Est un très grand intérêt ; il sera
partiellement d'une grande ligne directe de Paris à Vitry le Français par Lizanne, au
moyen de laquelle on évitera l'allongement actuel de parcours par Epervay et Châlons.
La ligne directe de Paris à Vitry le Français se composera des tronçons ci-après

1° de Paris à Esbly

2° d'Esbly à Fairmontain, cette partie de ligne devra être classée dans le réseau des
chemins de fer d'intérêt général et être exécutée dans le délai maximum de 8 ans
à partir de l'approbation des projets. D'après les indications fournies par M. Jacquin
Directeur de la Compagnie de l'Est

3° de Fairmontain à Coulouvrier, ~~en terrain~~ ^{actuellement} ~~dominants~~ ^{travaux} ~~à l'exploitation~~ ^{depuis}
commencé à l'été de 1879

4° de Coulouvrier à la Ferté Gaucher, ligne concédée antérieurement à la
Compagnie de l'Est, et qui sera terminée à l'exploitation dans le courant de l'été de 1879

5° de la Ferté Gaucher à Lizanne, ligne de 43 kilomètres qui sera, d'après les
renseignements fournis par M. Jacquin, terminée à l'exploitation avant le 1^{er} janvier 1882

6° de Lizanne à la Fère champenoise, ^{projet} partie de la ligne d'Epervay (Orly) à
Nouilly déjà exploitée et qui il s'agit d'incorporer au réseau des chemins de fer
d'intérêt général

7° de la Fère champenoise à Vitry le Français, ligne comprise dans le projet de classement
des chemins de fer d'intérêt général soumis en ce moment aux délibérations de la
Chambre des députés ; elle sera exécutée en 4 ans à partir de l'approbation des projets.

9
M^r Oscar de Lafayette donne avis que la ligne de la Ferté Garnier à Lizieux formera
un tronçon d'une ligne nationale de 1^{er} ordre de l'impératrice d'Autriche sur cette section de l'Est
M^r Masson de Morfontaine est nommé président de la Commission
M^r Vivier est secrétaire, et M^r Oscar de Lafayette rapporteur
La séance est levée à une heure trois quarts

Le Président

M^r Masson de Morfontaine

Le Secrétaire

M^r Vivier

Séance du mardi 18 mars 1879

La séance est ouverte ^{à une heure} sous la présidence de M^r Masson de Morfontaine, M^r Vivier remplissant
les fonctions de secrétaire

Sont présents M^r Masson de Morfontaine, Ternaille Sabigney, Oscar de Lafayette, Charles Laguerre,
Vivier de Lajaille, Gayot et Edmond de Lafayette

M^r Oscar de Lafayette donne lecture d'un rapport

M^r le vicomte de Lajaille fait connaître l'importance stratégique de la ligne d'Espenay (viçy)
à Nogent-sur-Seine qui faciliterait les communications vers Laon et Reims.

M^r Gayot fait observer que le Département de l'Aube ne persiste pas dans son opposition et dans
la résistante.

Le rapport de M^r Oscar de Lafayette est adopté par la Commission

La séance est levée à deux heures

Le Président

M^r Masson de Morfontaine

Le Secrétaire

M^r Vivier